

Les années de guerre (3)

La démission d'Hilaire Robitaille

Dans son journal qu'il tient scrupuleusement, le président de la Délégation spéciale s'insurge contre les lenteurs de l'administration et l'attitude de certains de ses concitoyens peu soucieux de l'intérêt général. La colère, l'amertume et le découragement le conduiront à la démission. Epilogue d'une difficile présidence...

1 1 juillet 1940, après plusieurs semaines passées sans aide et sans réponse de la préfecture, Hilaire Robitaille ose un coup de téléphone au cabinet du préfet. L'incivilité et la discourtoisie de l'employé qui lui raccroche au nez déclenchent la colère du président de la Délégation spéciale qui adresse immédiatement sa démission au Ministre de l'Intérieur, par télégramme "... seul depuis un mois, sans aucune réponse Préfecture aux demandes transmises, aux questions posées, contraint faire face situation de plus en plus difficile, cependant qu'il n'a cessé de se consacrer à ses fonctions, ni un jour ni une heure - stop - il se voit obligé de remettre sa démission ; il en informe population et ministre Intérieur."

Impliqué, prenant son rôle très à cœur, Hilaire Robitaille n'en finit pas de fustiger l'administration soulignant la difficulté dans laquelle se trouvent les communes de la Seine et Oise, dépendantes de Paris (Seine) tout en étant rattachées administrativement à Versailles. Se plaignant de l'incapacité des deux préfectures à agir conjointement surtout en ces temps troublés et du retard de la préfecture de Seine et Oise "Il en est résulté des comparaisons fâcheuses entre ce qui se passe dans la Seine et dans la Seine et Oise, et des difficultés nombreuses qui ont indisposé les populations... Les maires ont toutes les responsabilités ; ils ont tout à faire... sans



aucun moyen... Depuis le 14 juin, la commune n'a reçu aucune dotation d'essence ; les commerçants de Neuilly-sur-Marne n'ont pu obtenir aucune autorisation régulière de circuler". A cela, s'ajoutent la suspension du versement des allocations chômage, l'insuffisance de l'allocation aux vieillards et un nombre croissant de personnes sans travail.

Excédé, Hilaire Robitaille dénonce également les débordements de certains de ses concitoyens et notamment les gaspillages du peu d'essence disponible "alors que le service médical et le transport des malades

et du lait n'ont pu être assurés qu'à la faveur d'un don de 400 litres d'essence fait par la Kommandantur et l'appoint de quelques réquisitions".

24 juillet 1940, un arrêté pris par le préfet impose aux communes de venir en aide aux sans-travail et à leurs familles en distribuant des vivres ou des repas gratuits. Une subvention pouvant atteindre 50 % des dépenses et une avance de trésorerie sont prévues pour les aider dans leur action. Là encore, Hilaire Robitaille crie son mécontentement "la Délégation

proteste contre la charge ainsi laissée aux communes de la plus grande partie des dépenses de distribution de vivres, alors qu'il y a là, conséquence d'une catastrophe nationale, un devoir de solidarité nationale et non d'une dette communale. En fait, chaque commune a son système particulier d'entraide quand une règle uniforme devrait être instituée... L'arrêté de M. le Préfet n'apporte ni remèdes, ni possibilités permettant aux communes une diminution du nombre des sans-travail. Cet arrêté ne fournit même aucune précision pour le financement de l'institution des repas gratuits ou des distributions de vivres, et la commune attend toujours l'avance de trésorerie réclamée à M. le Trésorier Payeur Général de Seine et Oise."

Parallèlement la liste des récriminations s'allonge : les enfants évacués courant juin en zone libre ne peuvent être rapatriés ; le service de car entre Neuilly-sur-Marne et Paris est interrompu ; les chantiers annoncés par la préfecture et les Ponts et Chaussées afin d'employer les sans-travail tardent à démarrer, obligeant la municipalité d'une part à négocier avec la SNCF le rajout de quelques wagons aux trains ralliant la capitale et d'autre part à demander aux autorités allemandes l'embauche d'une centaine d'ouvriers sur place.

Août 1940, en réponse à son télégramme de démission, Hilaire Robitaille est révoqué de ses fonctions par le préfet de Seine et Oise. Un mois plus tard, le 19 septembre, ce dernier reviendra sur sa décision, suspendra la révocation et acceptera la démission du président de la Délégation spéciale. Sur cet épisode, Hilaire Robitaille laissera quelques lignes : "M. le Préfet est revenu sur la révocation. Mais malgré toute la discrétion du sous-signé, son esprit de discipline, son abnégation, cette révocation a été connue. Subsiste donc le préjudice moral et peut-être matériel..."

Sources : Archives municipales

📖 Le service des archives municipales recherche des photographies des trois présidents de la Délégation spéciale : Hilaire Robitaille, Isidore Cadario et Louis Porte. Contact au 01 43 08 96 96.

Les symboles de la République s'effacent

Après la signature de l'Armistice avec l'Allemagne le 22 juin 1940, le gouvernement s'installe à Vichy, en zone libre. Le 10 juillet, l'Assemblée Nationale vote les pleins-pouvoirs au maréchal Pétain. **La République Française est remplacée par l'Etat Français.**

Dans la foulée, le maréchal Pétain prévient que le nouveau régime ne reposera plus sur l'idée d'égalité entre les hommes. Son programme de Révolution nationale rompt avec la tradition républicaine et la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » est remplacée par « Travail, Famille, Patrie ». Le buste de Marianne est interdit dans les mairies.

Certaines rues changent de nom

Le changement de régime politique s'exprime à travers des décisions ayant une valeur symbolique. Ainsi, en 1940, la délégation Spéciale renomme une place et trois rues dont les noms avaient été donnés par l'ancienne municipalité communiste.

- Le 15 janvier, la **place Henri Barbusse** redevient la place de la Hacarde afin de lui rendre « son vieux nom de terroir ».

- Le 3 novembre, la délégation renomme trois voies, la volonté est de leur attribuer des « noms plus significatifs des valeurs françaises ». **La rue Paul Lafargue** devient la rue Rodin. En changeant le nom de cette rue, la Délégation Spéciale devance une circulaire du préfet de Seine et Oise du 18 décembre 1940 demandant la suppression du nom de Paul Lafargue (1842-1911), homme politique, gendre de Karl Marx, cofondateur en 1880 du Parti Ouvrier Français.

L'avenue **Paul Vaillant-Couturier** prend le nom de Claude Debussy. Paul Vaillant-Couturier (1892-1937) journaliste et homme politique avait participé à la fondation du parti Communiste Français. Et la rue **Roger Salengro** devient la rue Guynemer. Roger Salengro (1890-1936) était un homme politique socialiste, ministre de l'intérieur pendant le Front Populaire. Fragilisé par une campagne calomnieuse menée par l'extrême-droite à cause de son action contre les ligues, il se suicida.

- Le 3 janvier 1941, l'une des dernières traces de la République disparaît avec le **boulevard de la République** rebaptisé boulevard du maréchal Pétain. « L'assemblée estime qu'il est en effet opportun de joindre son témoignage de respectueuse admiration, aussi humble qu'en soit l'expression, à tous ceux que le pays a déjà donné au chef éclairé dont il a reçu tant d'exemples des plus brillantes vertus sociales. » (extrait du compte-rendu de la réunion de la Délégation Spéciale).

